

**OFFICE DU TOURISME
DU PAYS DE MAYENNE**

Siège social : Halte Fluviale
Quai Waiblingen
53100 MAYENNE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR
LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2010**

Assemblée générale du 19 avril 2011

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE MAYENNE**

Halte Fluviale
Quai Waiblingen
53100 MAYENNE

SOMMAIRE¹

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2010

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

¹ Ces rapports contiennent 21 pages

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat



**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE MAYENNE**

Halte Fluviale
Quai Waiblingen
53100 MAYENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

 3

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE MAYENNE**

Halte Fluviale
Quai Waiblingen
53100 MAYENNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAYENNE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat



1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et des informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat



3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à MAYENNE

Le 11 avril 2011

SAS FITECO

**Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
représentée par**

Y. LOLON

**Le Mandataire social
Le Chargé de Mandat**

Membre de la Compagnie Régionale d'Angers

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat


6

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 891	1 891		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	21 109	19 218	1 891	3 431
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	23 000	21 109	1 891	3 431
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur comman	57		57	
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	9 167		9 167	34 558
Divers				
Valeurs mobilières de placement				10 937
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	52 205		52 205	20 340
Charges constatées d'avance	216		216	236
ACTIF CIRCULANT	61 645		61 645	66 071
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	84 645	21 109	63 536	69 502

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat



Bilan

	Net au 31/12/2010	Net au 31/12/2009
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	23 940	50 694
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 016	-40 474
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	16 924	10 220
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 744	6 806
Dettes fiscales et sociales	40 318	51 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	550	571
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	46 612	59 282
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	63 536	69 502

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

9

Compte de résultat

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois
Ventes de marchandises	70 780	57 499
Production vendue	494	600
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	225 100	198 294
Reprises et Transferts de charge	19 426	17 927
Cotisations		
Autres produits	4	18
Produits d'exploitation	315 805	274 338
Achats de marchandises	34 723	33 534
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	59 906	54 802
Impôts et taxes	2 207	2 033
Salaires et Traitements	165 624	165 358
Charges sociales	58 923	63 501
Amortissements et provisions	1 540	1 669
Autres charges	1	2
Charges d'exploitation	322 924	320 899
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7 119	-46 561
Opérations faites en commun		
Produits financiers	103	6 087
Charges financières		
Résultat financier	103	6 087
RESULTAT COURANT	-7 016	-40 474
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	-7 016	-40 474
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

Comptes Annuels / 2010

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Annexe

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat



11

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :
OFFICE DU TOURISME

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010, dont le total est de 63 536 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 7 016 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

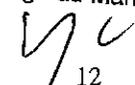
Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat


12

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 891			1 891
Immobilisations corporelles	21 109			21 109
Immobilisations financières				
Total	23 000			23 000
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 891			1 891
Immobilisations corporelles	17 678	1 540		19 218
Immobilisations financières				
Total	19 569	1 540		21 109
ACTIF NET				1 891

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat



13

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 383 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	9 167	9 167	
Charges constatées d'avance	216	216	
Total	9 383	9 383	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 167
Disponibilités	
Total	9 167

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

14

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	50 694	13 720	40 473	23 940
Résultat de l'exercice	-40 474	33 458		-7 016
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	10 220	47 178	40 473	16 924

La subvention complémentaire de 13 720 € reçue en 02/2000 a été transférée en fonds propres au 31/12/2010.

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 46 612 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	5 744	5 744		
Dettes fiscales et sociales	40 318	40 318		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	550	550		
Produits constatés d'avance				
Total	46 612	46 612		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 486
Dettes fiscales et sociales	18 272
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	550
Total	23 308

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

16

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	216
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	216

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 1 459 Euros

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

18

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 558 heures dont 558 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagement en matière de retraite	7 553
Autres engagements donnés	7 553
Total	7 553

Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE MAYENNE**

Halte Fluviale
Quai Waiblingen
53100 MAYENNE

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

*Le Commissaire aux Comptes
pour FITÉCO
Le chargé du Mandat*

**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE MAYENNE**

Halte Fluviale
Quai Waiblingen
53100 MAYENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 612.5 du Code de Commerce.

Fait à MAYENNE
le 11 avril 2011

SAS FITECO

**Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
représentée par**

**Y. LOLON
Le Mandataire social
Le Chargé de Mandat
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers**

Commissaire aux Comptes
pour FITECO
Chargé du Mandat